



HAL
open science

Enjeux politiques de l'alcool en Afrique du Sud : prohibition et réorganisation commerciale en temps de Covid-19

Sophie Chevalier

► **To cite this version:**

Sophie Chevalier. Enjeux politiques de l'alcool en Afrique du Sud : prohibition et réorganisation commerciale en temps de Covid-19. Métropoles, 2023, 10.4000/metropoles.10196 . hal-04334113

HAL Id: hal-04334113

<https://u-picardie.hal.science/hal-04334113v1>

Submitted on 10 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Métropoles

33 | 2023

La ville marchande en temps de pandémie

Dossier

Enjeux politiques de l'alcool en Afrique du Sud : prohibition et réorganisation commerciale en temps de Covid-19

Political issues of alcohol in South Africa during Covid19. A case study of a retail shop

SOPHIE CHEVALIER

Résumés

Français English

En Afrique du Sud, pendant la période du Covid 19, le confinement s'est accompagné d'une prohibition de la consommation de l'alcool. L'article s'intéresse au cas de Herve, caviste à Durban (le très grand port sud-africain de l'océan Indien, situé dans la province du KwaZulu-Natal), dont il décrit les stratégies pour survivre durant cette période d'incertitudes, en devenant « invisible ». Il montre comment Herve a été protégé par ses nouveaux voisins, des Sud-Africains d'origine indienne, musulmans, dans ce quartier en transformation, alors que sa boutique est un commerce de niche dont la clientèle est issue de la classe moyenne, surtout blanche. Sa marchandise, l'alcool, est éminemment politique en Afrique du Sud et s'inscrit dans une longue histoire de rapports de domination, entre, d'un côté, contrôle et prohibition de la part des autorités et, de l'autre, résistances populaires. L'épidémie a permis aussi de renouer avec des discours moraux sur l'alcool, qui se substituent à la condamnation de la domination sociale et raciale.

This case study focuses on Herve's wine store in Durban, the country's largest port. What was once a white neighbourhood is now in transition with a concentration of Indian South African Muslims. Research took place during and after a period of alcohol prohibition imposed by the national government as part of a series of restrictions related to the Covid pandemic. Herve's story reveals his own pragmatic adjustment to the disruptions and shortages of this period to keep his business by keeping his head down, becoming "invisible". The article places this episode in a history of alcohol consumption and prohibition which lies at the centre of South Africa's extreme form of racism and African resistance to segregation. Durban was the first city in the country to institute racial segregation that later went national. Alcohol played a major role in



defining the boundaries of racial inequality, under the Durban system named after its original locus. Beer production and consumption became a major site of violent conflict, often involving gender as well as race and class. Both in the colonial era and during Covid, overconsumption of alcohol and its pathologies became a displacement of racial exploitation.

Texte intégral

Introduction

- 1 Si l'épidémie de Covid-19 a conduit la plupart des pays du monde à imposer un confinement à leur population dès les premiers mois de 2020, et ceci souvent jusqu'à fin 2021, voire plus longtemps, l'une des particularités du cas sud-africain est que cette mesure s'est accompagnée d'une prohibition de l'alcool et du tabac¹. Celle-ci a décuplé les conséquences du confinement pour les commerces et les entreprises concernés, ainsi que sur la société tout entière, conduisant à des émeutes.
- 2 Ethnologue de la ville et des pratiques économiques du quotidien, et spécialiste de l'Afrique du Sud depuis une dizaine d'années (Chevalier, 2014, 2015, 2017, 2018 et 2019), cette situation inédite m'a permis de comprendre plus profondément les liens entre commerce, ville et consommation. Elle m'a conduite à analyser à une échelle micro-sociale un quartier, un commerce, un commerçant, et à réaliser une sorte de chronique ethnographique de la situation vécue durant cette période de pandémie, certes mondiale, mais dont l'analyse au plus près du terrain permet d'en révéler aussi les singularités politiques, sociales et culturelles.
- 3 La prohibition de l'alcool en Afrique du Sud a des racines historiques profondes, cette boisson ayant toujours eu un statut spécifique dans ce pays, en lien avec la ségrégation et la domination raciale qui y a régné dès la colonisation, mais qui a pris une forme institutionnelle – l'apartheid – durant le maintien au pouvoir du parti nationaliste de 1948 à 1994, date de la formation du premier gouvernement démocratique. Ainsi, cette prohibition contient une dimension politique, entre tentatives de contrôle de la consommation par les pouvoirs en place et lieux de résistance populaire, sur fond d'alcoolisme dévastateur. La ville de Durban, le très grand port sud-africain de l'océan Indien, situé dans la province du KwaZulu-Natal, en constitue un exemple significatif dans la mesure où une politique de monopole municipal et de taxation de la bière traditionnelle de sorgho, produite localement par les femmes africaines, se met en place à partir de 1908. Une telle politique devient un élément de l'histoire de la ségrégation sous le nom de « the Durban System ». Ce dispositif va servir de modèle – surtout pour le financement – des politiques raciales dans le pays dès le début du XX^e siècle (Swanson, 1976 ; Maylam et Edwards, 1996).
- 4 Ainsi, dans une sorte de continuité historique entre alcool et rapports de domination, la politique nationale de lutte contre le Covid-19 a couplé le confinement avec une prohibition. Dans la région qui m'intéresse, mais surtout à Durban, au mois de juillet 2021, à la suite de l'annonce de la prolongation de ces mesures, des émeutes et des pillages très importants auront lieu pendant plusieurs jours, et les magasins d'alcool seront particulièrement visés.
- 5 Mon approche s'inscrit dans une tradition d'anthropologie urbaine qui s'est développée en France à partir des années 1970, avec des références aux travaux de l'École de Chicago², et qui aborde la ville par le micro-social (Lallement, 2015). Ainsi ma contribution se propose d'analyser la ville de Durban pendant l'épidémie, par le biais d'une métonymie – pour reprendre les termes de Michel Agier (1996, p. 2). Herve³, un



caviste, sera ainsi mon cas d'étude. Mes relations de longue date, dans le cadre d'enquêtes déjà menées sur les liens entre ville et commerce à Durban, m'ont permis de conserver non seulement le dialogue avec lui mais aussi de continuer à observer sa boutique, afin de décrire les stratégies d'adaptation de ce commerçant d'un certain type. Je le connais depuis une dizaine d'années dans cette ville où j'habite par intermittence, et je fréquente son commerce comme cliente. J'ai conduit ainsi un long entretien avec Herve le 12 avril 2022 dans sa boutique et j'ai construit avec lui son récit de vie de commerçant.

6 Je montrerai ici, dans le cadre de ce dossier sur les effets de la pandémie de Covid-19 sur le monde marchand urbain, comment ce caviste réussit à véritablement sauver son commerce durant cette longue période d'incertitudes, voire de danger. Je fais l'hypothèse que sa boutique, qui est installée dans un quartier de la ville qui s'est rapidement transformé durant ces années post-apartheid, me permet de saisir ce qui s'est passé pendant cette période particulière de confinement et de prohibition, autour d'une marchandise qui s'inscrit historiquement dans des discriminations raciales, sociales et genrées. Bien plus, elle me permet d'appréhender la construction du lien entre la ville et ses commerces, et la façon dont ceux-ci s'inscrivent dans les dynamiques sociales urbaines de la société locale et de ses transformations historiques.

7 Je commencerai par rappeler l'histoire de la structure commerciale à Durban, puis celle de Herve et de sa boutique. Puis je décrirai la mise en place du confinement et de la prohibition de l'alcool et les stratégies de Herve pour devenir « invisible ». Les origines de la question de l'alcool en Afrique du Sud m'occuperont dans la dernière partie. En conclusion, je présenterai le commerce d'Herve tel qu'il est aujourd'hui.

1. Durban : structure commerciale et transformations récentes

8 Une particularité de l'Afrique du Sud est son urbanisation rapide, et surtout son industrialisation déjà ancienne par rapport au reste du continent africain. Elle a commencé vers les années 1860 avec la découverte des mines de diamant à Kimberley ; puis à la fin du XIX^e siècle, avec les mines d'or du Transvaal et du Rand (Johannesburg) qui vont faire entrer l'Afrique du Sud dans une économie globalisée (Meredith, 2008). Ainsi ce pays constitue une forme spécifique de capitalisme industriel national (Hart et Padayachee, 2013), dans lequel la consommation joue un rôle important (Chevalier, 2014 ; Feinstein, 2005 ; Posel, 2010). Le colonialisme, puis le système d'apartheid, vont s'efforcer d'articuler une politique économique — dont profite une minorité de la population — avec une politique raciale.

9 Dès les élections libres de 1994 et la fin de l'apartheid, le programme néo-libéral des gouvernements sud-africains successifs a été de tendre à l'éradication des différences raciales, non pas par un changement de système économique, mais par une accélération de l'accumulation de richesses et par l'émergence et la croissance d'une bourgeoisie noire (Mbeki, 2009). Dans le cadre d'une désindustrialisation importante, d'une diminution de la rente minière, et d'une corruption généralisée des élites politiques, l'Afrique du Sud reste encore aujourd'hui une société très profondément inégalitaire. Cette inégalité tend à s'accroître et elle demeure raciale, avec un taux important de chômage des jeunes et une pauvreté qui augmente⁴.



10 Durban va se développer dans le cadre de la colonisation britannique dès 1840. La culture de la canne à sucre qui se met en place nécessite de la main-d'œuvre qui viendra d'Inde dans le cadre de l'Empire britannique avec des populations qui sont des

« engagés »⁵, accompagnées de « passagers libres », principalement des commerçants. Ainsi la particularité raciale de la ville, depuis le XIX^e siècle est qu'elle se compose de trois communautés : africaine, majoritairement zouloue, blanche et indienne⁶.

11 Son organisation urbaine garde encore aujourd'hui les traces de la politique de ségrégation raciale de l'apartheid, racisme qui touchait alors tous les aspects de la vie quotidienne (Durrheim, Mtose et Brown, 2011). Comme dans toutes les villes sud-africaines (Gervais-Lambony, 1996), l'espace urbain à Durban était organisé sur une base raciale, avec des quartiers d'assignation résidentielle pour les différents groupes (Padayachee et Freund, 2002). Les habitants de ces quartiers étaient censés s'approvisionner sur place, « chez eux » en quelque sorte. Cependant, mis à part dans les secteurs blancs, les habitants des *townships* avaient des possibilités d'achats très limités, car le nombre de commerces était très faible et les marchandises offertes peu nombreuses et coûteuses. Les espaces commerciaux devaient être tenus par un commerçant appartenant à la communauté dans laquelle était situé le magasin.

12 Cependant, l'ouverture d'un commerce était rendue difficile à cause des autorisations nécessaires et des obstacles à l'obtention de capitaux de départ. Il existait — et il existe toujours — de nombreux commerces informels dans ces quartiers. Le principal problème pour s'approvisionner, quand on vivait dans un *township*, était les transports pour se rendre dans un magasin qui offrait des marchandises plus variées et à un prix plus avantageux.

13 À partir des changements politiques des années 1990, de très nombreux supermarchés, souvent situés dans de petits centres commerciaux, ont été construits dans tous les quartiers de toutes les villes du pays, y compris dans les *townships*. J'ai montré leur attrait pour les Durbanites de toutes les classes sociales et issus de toutes communautés, leur importance dans les pratiques de sociabilité et comme cadres nationaux de la consommation (Chevalier, 2015, 2017). Un phénomène intéressant est que, dans certains secteurs, les *shopping malls*⁷ attirent autour d'eux des commerces qui n'ont pas pu ou voulu trouver leur place à l'intérieur de ces centres, ce qui engendre une forme de diversité commerciale (Chevalier, 2017). Ce phénomène permet de limiter l'homogénéisation forte de l'offre marchande des centres commerciaux, car leurs responsables préfèrent louer leurs locaux à des chaînes.

14 Il existe donc toujours à Durban de petites boutiques souvent organisées autour d'un supermarché, situé ou pas dans un centre commercial, dans des quartiers historiquement rattachés à une communauté. C'est précisément le cas pour la boutique de Herve.

2. Être caviste à Durban : histoire d'un commerce

15 La boutique d'Herve est située sur Gladys Mazibuko Road dans le quartier d'Essenwood (Berea) qui s'inscrit dans ce que certains auteurs (Heller et Schensul, 2011), proposant une nouvelle cartographie sociologique de Durban, nomment la « ville stratifiée ». Celle-ci se caractérise par l'existence de zones considérées comme mixtes d'un point de vue racial, ce qui ne signifie pas qu'il y existe un mélange social. C'est le cas de Berea, un quartier anciennement blanc de classe moyenne supérieure. En réalité, cette rue descend du très chic Berea vers l'hippodrome de Greyville, qui longe, à l'ouest, un ancien quartier indien avec un temple hindou et, un peu plus loin, une mosquée.

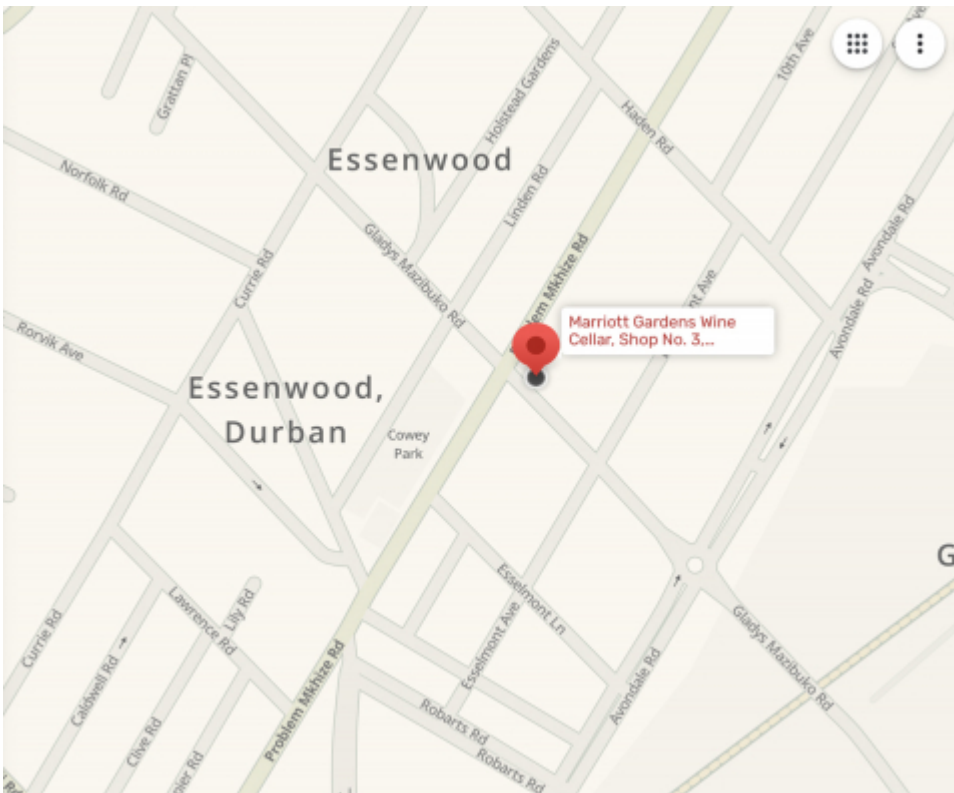


Fig. 1 : le centre-ville de Durban



Source : Google maps.

Fig. 2 : le quartier avec l'emplacement de la boutique d'Herve



Source : Google maps.

- 16 Les quelques commerces de ce carrefour s'organisent autour d'un petit supermarché *Woolworths*⁸ et, à peine plus loin, d'un autre groupement de commerces autour d'une station-service, *Cowey Park*⁹. Si tous ces commerces visaient à l'origine une clientèle plutôt blanche, certains ont changé de propriétaires et se sont adaptés aux transformations du quartier pour servir maintenant des clients issus de la communauté indienne sud-africaine musulmane, mais toujours de la classe moyenne. Ainsi le coiffeur est devenu un salon d'esthétique (épilation), la boutique de vêtements d'un designer local vend maintenant des robes de soirée ou de mariage de style oriental, et *Woolworths* a supprimé la viande de porc de ses rayons boucherie.
- 17 Un nouveau restaurant chinois s'est ouvert récemment et *The Market Café* a changé de main¹⁰. La boutique d'Herve, *Marriott Gardens*¹¹ et la pâtisserie *Château Gateau*, ainsi qu'un magasin de téléphonie ont survécu à ces changements. Mais le confinement a aussi laissé plusieurs locaux commerciaux en déshérence.

Fig. 3 : la boutique d'Herve (*Marriott Gardens*)



On voit la vitrine et l'entrée en contre-bas

Photo : S. Chevalier.

Fig. 4 : l'environnement de la boutique





Le carrefour entre les rues Gladys Mazibuko et Problem Mkhize en face de chez Herve avec un local commercial à louer.

Photo : S.C.

Fig. 5 : la rue Gladys Mazibuko



Avec un exemple de l'architecture à vérandas, typique de la ville, et les immeubles plus modernes du centre-ville en arrière-plan.

Photo : S.C.

Figure 6 : les commerces en dessous de chez Herve





Photo : S.C.

Fig. 7 : sur Problem Mkhize, Cowey Park



Avec ses restaurants et des commerces avec produits à emporter, la plupart halal comme *The Oriental*.

Photo : S.C.

- 18 Herve est aujourd'hui le seul caviste indépendant dans un quartier du centre de Durban, après que les deux autres qui existaient auparavant ont fermé. Dans la banlieue nord de la ville, sur la côte, où se sont « réfugiées » les classes moyennes supérieures multi-raciales post-apartheid, se trouvent trois autres cavistes. La boutique d'Herve constitue donc un véritable commerce de niche, avec une clientèle encore à majorité blanche, plutôt aisée et des visiteurs étrangers, comme moi. À Durban, l'alcool est



surtout vendu dans les nombreux supermarchés dédiés, comme les « Liquor Stores », ou alors dans des chaînes de supermarchés comme *Spar* ou *PicknPay*, situés en général à côté du magasin qui vend de l'alimentation, mais souvent avec des horaires d'ouverture plus réduits (fermeture plus tôt le soir et le dimanche, par exemple).

19 Herve est né à Pietermaritzburg, une petite ville à l'ouest de la province, sa capitale administrative, et il est issu d'une famille anglophone. Il a une formation en « sciences vétérinaires » ; il a été employé pendant plusieurs années au département de l'agriculture du KwaZulu-Natal pour faire des projets agricoles – en particulier des élevages de volailles avec des femmes dans des communautés rurales. Il a quitté son poste pour reprendre pendant une courte période la gérance d'une station-service, la « pire chose que j'ai faite » selon ses termes, tant « l'essence est un liquide dégueulasse ». Il a alors acheté cette enseigne de caviste en 2011 d'un précédent propriétaire qui n'avait exploité ce commerce que durant six mois. Cette boutique est assortie d'une licence de vente d'alcool, liée à une adresse précise : il ne peut donc pas même « traverser la rue ».

20 Les locaux de sa boutique ne lui appartiennent pas et il se trouve donc toujours à la merci d'un changement de propriétaire. Il y a quelques années, il a été question de vendre l'immeuble à un acheteur indonésien¹² qui souhaitait investir à Durban. Inquiet, Herve a exprimé son doute sur la pérennité de son commerce dans un local aux mains d'un propriétaire musulman. En effet, cet acheteur lui laissait six mois pour déménager et le loyer encaissé pendant cette période était versé à des œuvres de charité... Herve a réussi à dissuader son propriétaire de vendre : celui-ci lui a alors proposé de trouver une autre personne intéressée par ce bien, en lui promettant une commission sur la transaction. La vente s'est finalement conclue avec un autre acheteur, assortie de la promesse que son activité de caviste ne sera pas remise en cause.

21 Herve a réorganisé l'espace, il a remplacé les réfrigérateurs dont les moteurs internes chauffaient la boutique¹³, et complété le stock de vins, de bières et de spiritueux. Il a installé une double entrée pour assurer la sécurité de son commerce : une première porte avec un petit hall qui comprend la cage de ses deux perroquets¹⁴, puis une seconde qu'il n'ouvre que s'il connaît le client ou s'il lui paraît inoffensif. Plus récemment, pendant la pandémie, il a fait installer un rideau de fer et une alarme.

Fig. 8 : le sas d'entrée de la boutique avec Thuma et Thuka





Photo : S.C.

Fig. 9 : l'intérieur de la boutique avec son assortiment de vins (1)



Photo : S.C.

Fig. 10 : l'intérieur de la boutique avec son assortiment de vins (2)





Photo : S.C.

- 22 L'assortiment de vins proposé par Herve repose, en grande partie, sur ses relations personnelles entretenues de longue date avec des viticulteurs du Cap Occidental. En effet, il ne commercialise que des vins sud-africains, hormis le champagne qu'il vend surtout en fin d'année. Il met en avant les discussions qu'il a avec les viticulteurs pour expliquer la variété et la qualité de son choix, basées sur ses connaissances des types de sol et des cultures¹⁵, acquises pendant sa formation et qui lui sont si utiles comme caviste car elles lui permettent de « comprendre le produit ». Herve vend cependant un « produit » complètement étranger à la région du KwaZulu-Natal dont le climat ne permet pas la viticulture. Le paysage de vignobles n'est donc familier qu'à une très petite minorité d'habitants de cette province. La consommation de vins est originale et s'adresse à une clientèle spécifique et largement fidélisée. Elle se compose surtout de ses habitués qui s'inscrivent dans des réseaux de connaissance, ou de personnes qui sont à la recherche de bonnes bouteilles et connaissent sa boutique grâce à des sites dédiés¹⁶.



Herve propose aussi à la vente de la bière, stockée dans des réfrigérateurs, ce qui constitue aussi une part importante de son chiffre d'affaires ; c'est en effet l'alcool le

plus consommé dans le pays, et ce, par toutes les classes sociales et communautés. Ces bières sont issues de marques sud-africaines¹⁷ et quelques-unes sont « globalisées », ces dernières possédant souvent des chaînes de production dans le pays¹⁸. En revanche, son assortiment de spiritueux est plus varié et international, et il s'approvisionne auprès de grossistes locaux et européens. Si, en entrant dans son commerce, le chaland aperçoit immédiatement les grands « frigos » remplis de bières, il vend aussi des sodas. Et si ses clients ne sont que rarement les passants de la rue puisque, je l'ai montré, les commerces alentour ciblent des consommateurs musulmans, il arrive cependant que des employés ou des ouvriers entrent dans sa boutique pour se procurer une boisson bien fraîche non alcoolisée, un « soft ».

24 Mais, à ses yeux, c'est véritablement sa cave à vins qui fait sa grande fierté. Il se targue d'ailleurs de connaître les goûts de ses habitués et, tout en satisfaisant leurs habitudes, de leur faire découvrir de nouvelles bouteilles. Même si les habitudes changent lentement et que sa clientèle se diversifie peu à peu, reste que la consommation de ses vins est un révélateur de distinction sociale.

25 Au-delà de ce cas particulier, l'approche ethnographique permet de saisir les enjeux moraux et politiques autour de l'alcool en Afrique du Sud, particulièrement en cette période de prohibition et de post-prohibition de l'alcool pendant la pandémie.

3. La prohibition en temps de Covid-19

26 Le gouvernement sud-africain va mettre en place dès la fin mars 2020 un confinement strict, assorti d'une prohibition de l'alcool et du tabac. Cette dernière va être modulée en cinq stades, entre avril 2020 et octobre 2021. Ces périodes distinctes vont donc avoir des conséquences différentes sur les commerces de boissons alcoolisées.

27 Dans une allocution à la nation, le président Cyril Ramaphosa annonce un confinement strict, de niveau cinq dès le 27 mars avec déploiement de l'armée pour le faire respecter. Ce confinement sera étendu jusqu'à la fin avril. Seules les sorties pour s'approvisionner sont autorisées. Sur les conseils de sa ministre de la santé, Mme Dlamini-Zuma, ce confinement s'accompagne d'une prohibition de la vente et de la consommation extérieure d'alcool : fermeture des restaurants, des tavernes et des commerces (ou des rayons de boissons alcoolisées¹⁹). Dès cette annonce, une vingtaine d'entre eux vont être pillés dans des quartiers périphériques de la ville du Cap.

28 Cette mesure vise à soulager les services hospitaliers qui la réclamaient : les urgences ne devraient ainsi plus avoir à prendre en charge les victimes de disputes ou les accidents de la route sous emprise de l'alcool et pourraient garder des lits destinés aux malades du Covid-19. Elle est aussi censée réduire la diffusion du virus. Dans de nombreux discours, le président fustigera, durant ces deux ans, ses concitoyens qui continuent à se retrouver pour boire un verre ensemble, au mépris du danger que cela représente pour eux et leurs proches. Dès le mois d'avril, le ministre de la Police, Bekhi Cele, clame que cette prohibition a entraîné une baisse spectaculaire de la délinquance : « le nombre de meurtres est passé de 326 à 94, comparé à 2019, celui des viols de 699 à 101, et les agressions ont chuté de 2 673 à 456 »²⁰.

29 Le parti d'opposition, l'Alliance Démocratique (DA), critiquera cette décision qui selon lui montre seulement l'incapacité du gouvernement à faire face à l'épidémie, l'alcool représentant pour lui un bouc émissaire facile. De plus, cette décision entraîne de nombreuses pertes d'emplois et une baisse des rentrées fiscales, et elle ferait finalement le jeu du crime organisé en encourageant la contrebande d'alcool. Ces arguments sont repris par les associations professionnelles de producteurs qui commandent leurs propres statistiques sur la réduction de la délinquance et des



accidents, et qui présentent les chiffres des pertes économiques et d'emplois de leur secteur²¹.

30 Néanmoins, la prohibition sera étendue lors du niveau quatre du confinement dès le 1^{er} mai 2020 : les commerces d'alcool demeurent fermés, mais il est possible de commander des repas dans les restaurants, sans boissons alcoolisées cependant. Puis elle sera allégée dès le 1^{er} juin au niveau trois : la vente d'alcool est alors à nouveau autorisée du lundi au jeudi de 9 h à 17 h, ainsi que sa consommation dans les débits de boissons, sauf pendant le week-end et les vacances scolaires. Cette mesure est toujours assortie d'un couvre-feu de 21 h à 4 h. Le 12 juillet, la prohibition totale est réintroduite brusquement par les autorités nationales.

31 Ces revirements du gouvernement sur l'alcool – et les règles du confinement – créent un climat d'incertitudes parmi la population et parmi les professionnels, d'autant qu'un mois après, le 17 août, l'interdiction est à nouveau levée en partie (niveau deux). Cette situation alimente de nombreuses rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux, comme celles annonçant de nouvelles interdictions imminentes de vente d'alcool : ces rumeurs provoquent des mouvements de « panique » des consommateurs vers les commerces d'alcool pour faire des provisions de bière, de vin et de spiritueux. Ici comme ailleurs, la crainte de la pénurie engendre une consommation massive.

32 Les commerçants s'adaptent alors tant bien que mal à ces incertitudes. La situation se prolonge, alternant tout au long de l'année 2021 des périodes de prohibition totale avec des temps de prohibition partielle, ainsi que des réductions des temps de consommation et d'ouverture des commerces. Ainsi les Sud-Africains ont été soumis à une prohibition totale à fin juin, qui a été prolongée par une annonce faite le dimanche soir 12 juillet²². Cette annonce, couplée avec d'autres facteurs socio-politiques, contribuera à alimenter le mouvement d'émeutes accompagnées de pillages des centres commerciaux, de petits commerces et de certaines entreprises, qui auront cours dans la province du KwaZulu-Natal, et à Durban en particulier, en juillet 2021 (Hart, 2021)²³. Durant cette dizaine de jours, les commerces d'alcool seront particulièrement visés par les pilliers. Plus de 200 commerces d'alcool seront pillés, plus de 800 endommagés ; et de très nombreux entrepôts seront détruits²⁴.

Fig. 11 : un magasin d'alcool de la chaîne Spar (« Spar Tops Liquor ») dans un centre commercial de Pinetown, un quartier de l'ouest de la ville



Source : *Daily Maverick*, 12 juillet 2021 ; Gallo Images/Daren Stewart.



4. Un paradoxe commercial : pour vivre

heureux, vivons cachés ?

- 33 Comme tous les commerces, celui d'Herve a évidemment souffert du confinement, auquel s'ajoutent les périodes de prohibition ou de restriction de vente de sa marchandise. S'il ne conteste pas le contrôle de l'alcool associé au premier confinement, comme d'ailleurs toutes les personnes avec lesquelles j'ai pu en discuter lors de mon dernier séjour de terrain, il fustige les incertitudes créées par le gouvernement dans la mise en place de ces mesures qui l'obligent à devoir s'adapter « au dernier moment ».
- 34 Ces mesures ont eu également comme impact de désorganiser complètement la filière, il devient donc difficile de s'approvisionner auprès de grossistes ou d'importer de l'alcool – les importations vont être interdites pendant les périodes de prohibition stricte, dès le début du confinement en 2020. Parfois, une stratégie lui permet d'échapper à ces restrictions : ainsi au début 2021, il avait commandé du whisky de luxe chez un producteur londonien qui est arrivé par DHL. Grâce à sa licence d'importateur, il a réussi à convaincre le transporteur de le livrer non pas dans sa boutique, mais à son domicile. Mis à part cette exception, il va être contraint de faire avec les stocks dont il dispose. Pendant les périodes d'ouverture sur quatre jours, il profite du week-end pour se rendre chez un grossiste et s'approvisionner en bière et quelques alcools forts ; mais il ne lui est donc pas possible de renouveler sa cave de vins, dans la mesure où il commande directement aux viticulteurs et que ceux-ci sont dans l'interdiction de livrer. De même, pour Noël 2020, il n'a pas pu se procurer de champagne, la logistique des importations étant complètement désorganisée.
- 35 Dès fin mars, durant le premier confinement-prohibition strict, son propriétaire consent à diminuer son loyer, mais il doit néanmoins continuer à payer l'électricité pour les réfrigérateurs et sa cave. « *Heureusement, contrairement aux restaurants, je n'ai pas d'employé !* » m'explique-t-il. Du côté des clients, certains d'entre eux ont gardé le lien, lui ont alors directement téléphoné pour essayer de se procurer du vin ou de la bière. Herve dit avoir refusé, considérant la manœuvre comme trop risquée pour lui. Les conséquences auraient été en effet graves : amende élevée, confiscation du stock, et surtout casier judiciaire qui rendrait impossible le renouvellement de licence qui se doit d'être demandé chaque année.
- 36 Parallèlement, Herve va aussi souffrir des restrictions de voyage et de l'effondrement du tourisme national et international. Ses visiteurs d'autres provinces, des étrangers réguliers, européens ou asiatiques, ne comptent plus non plus parmi sa clientèle.
- 37 À sa grande surprise, dès la prohibition totale levée, ses clients se sont précipités pour faire des réserves de bouteilles : en particulier fin décembre 2020 où son chiffre d'affaires explose. Le gouvernement avait en effet annoncé un durcissement de la prohibition pour la veille du Nouvel An. Mais les pratiques d'achat se voient modifiées : les clients achètent des alcools meilleur marché et en grande quantité, ils sont prêts à payer plus cher des vins médiocres -pratiques qui s'observent aussi dans les supermarchés. Ils organisent en effet des fêtes vraisemblablement arrosées pendant les week-ends. Herve en profite alors pour liquider ses stocks de bières qui ont dépassé les dates de péremption : « *les gens s'en fichaient, ils étaient prêts à boire n'importe quoi et à payer des fortunes pour des vins de table* ». Cependant, ces pratiques inhabituelles d'achats provoquent une certaine frustration chez Herve qui aime conseiller ses clients et connaît leur goût en matière de vins. Ainsi, même quand il a dû ouvrir son magasin avec des horaires réduits du lundi au jeudi, les affaires n'ont pas été si mauvaises concède-t-il, « *cela faisait tellement longtemps que je n'avais pas eu mes week-ends, et de vacances, c'était super* ». Il décrit aussi un marché noir florissant d'alcool, en particulier avec les stocks confisqués par la police, ou les restaurants qui vendaient de l'alcool dans des contenants tels des « *teapots* ».



38 À la fin du mois de juin 2021, le gouvernement rétablit un confinement avec une prohibition totale. Le président Cyril Ramaphosa déclare sa prolongation le dimanche 11 juillet au soir, dans une allocution télévisée très attendue : des accidents, qui avaient commencé le week-end du 10 juillet par des incendies de camions, se transforment en une semaine d'émeutes, de destructions de la ville et de pillages systématiques des commerces²⁵.

39 Herve décide alors de transformer sa stratégie pour « sauver son commerce » : il lui faut devenir invisible²⁶. Il a vent de rumeurs qui présentent les pillages de magasins d'alcool comme très organisés : « *d'abord les entrepôts et les distributeurs, en prenant les meilleures bouteilles d'abord, puis en laissant ensuite la foule prendre le reste et détruire le magasin* ». Ainsi plusieurs supermarchés de boissons alcoolisées ont été complètement pillés par des étudiants dans les voisinages de leurs résidences pour faire ensuite la fête, faisant fi du confinement. Avec l'aide de quelques amis, Herve enlève tout signe extérieur de son activité, hormis l'enseigne « Peroni » qu'il ne parvient pas à détacher, mais cette bière italienne ne représente que peu de risque, car elle n'est pas très connue du public. Son commerce n'ayant pas de vitrines sur la rue, car situé en contre-bas, sa visibilité est réduite pour les passants, ce qui semble aussi être un avantage dans ce contexte de pillages.

40 Il décide par ailleurs de transporter quelques-unes des bouteilles les plus coûteuses à son domicile et en stocke d'autres à l'arrière de sa boutique. Comme pendant les périodes de prohibition stricte, durant lesquelles son magasin devait être fermé, il passe tous les jours devant à pied pour vérifier que tout va bien. Heureusement, il découvre aussi que les commerçants sud-africains d'ascendance indienne, souvent musulmans, qui l'entourent se sont organisés en un groupe – bien armé – de défense et qu'ils ont inclus son commerce dans leur tournée : sa boutique a été donc protégée des pillages comme celles aux alentours par des voisins qui, eux, ne vendent ni ne consomment d'alcool.

41 Dans ce contexte de prohibition durable puis d'émeutes, Herve décide de ne pas redonner plus de visibilité publique à son commerce : il estime que sa clientèle connaît suffisamment sa localisation et il compte surtout sur le retour des touristes pour retrouver le niveau de son chiffre d'affaires de 2019. Il attend d'ailleurs beaucoup de la récente ouverture du nouveau terminal pour les bateaux de croisières qui arrivent dans le port de Durban. La perspective d'une reprise de la consommation des vins et des alcools se dessine.

5. L'alcool : bien convoité et « gueule de bois »

42 La question de l'alcool, de sa vente et de sa consommation resurgit à intervalles réguliers dans le débat public en Afrique du Sud, lors de la pandémie mais aussi plus récemment avec le décès d'une vingtaine de jeunes gens dont la plupart sous l'âge légal, dans une taverne d'un township de l'est du pays (juin 2022). Ces discours oscillent entre appel au contrôle de la consommation, voire à une prohibition, et rappel de figures historiques abstinentes comme Albert Luthuli²⁷ ou Sol Plaatje²⁸.

43 À ces occasions, les journalistes et politiciens rappellent l'histoire de la (sur) consommation de l'alcool depuis la colonisation, en particulier le système de « dop »²⁹, qui semble avoir existé depuis la fin du XVIIe siècle (Williams, 2016). Celui-ci consistait à distribuer quotidiennement du vin aux travailleurs agricoles, le plus souvent des esclaves, dans la viticulture durant les heures de travail³⁰. Le vin était alors intégré dans



les rations alimentaires (London, 1999). Cette pratique été abolie par une loi adoptée en 1960, mais elle a cependant survécu et s'observe encore aujourd'hui sur de nombreuses exploitations viticoles³¹. Le poids réel de l'héritage de ce système de « dop » – officiellement disparu – est discuté parmi les chercheurs (May *et al.*, 2019). Il s'inscrit dans une longue histoire d'exploitation des travailleurs agricoles, qui trouve son origine dans l'esclavage. Un système autoritaire, paternaliste et racialisé, en particulier dans la viticulture, avec des ouvriers qui ne bénéficiaient d'aucune réelle protection légale jusqu'en 1993 (Du Toit, 1994, 1995). Ceux-ci sont décrits comme des victimes, non pas de l'exploitation des viticulteurs blancs et de la domination raciale et sociale, mais de la « bouteille », description qui va s'accompagner rapidement d'un discours médical sur l'alcoolisme des ouvriers. Cette représentation se retrouve encore de nos jours, y compris dans les discours sur la prohibition de l'alcool en lien avec le confinement.

44 Le développement de l'industrie minière dès la fin du XIX^e siècle, des chantiers de construction du chemin de fer et l'urbanisation vont accroître la demande en alcool consommé dans les tavernes qui ouvrent dans ces villes « nouvelles » habitées par des hommes célibataires (Crush et Ambler, 1992). De façon concomitante, des mouvements de tempérance se créent, sous l'impulsion de l'élite noire et des blancs libéraux face aux ravages observés de l'alcoolisme dans les quartiers pauvres et ségrégués. Dès cette époque, l'idéologie raciale va imprégner les discours sur l'alcool : d'une part, les revenus qu'il génère sont positifs pour l'économie coloniale, mais d'autre part, la boisson pourrait la mettre à mal tant les travailleurs noirs semblent tomber très vite dans l'alcoolisme – plus vite que les blancs, considérés comme pouvant mieux se contrôler (Mager, 2010, p. 2).

45 Comme évoqué en introduction, le *Native Beer Act* de 1908 conduit à la mise en place du « Durban System », qui servira de modèle aux autres villes et provinces du pays. La production locale et la consommation de la bière traditionnelle africaine de sorgho³² vont être strictement confinées dans des *beerhalls* sous monopole et contrôle strict de la municipalité qui en retire des revenus conséquents (La Hausse, 1984, 1988). Ces taxes vont permettre la mise en place du système de ségrégation sans qu'il n'en coûte rien aux contribuables blancs. Ainsi il conduit les travailleurs noirs à y dépenser leur salaire, et à leurs femmes à perdre les revenus liés à la vente de cette boisson. La bière de sorgho locale aide ainsi, de manière perverse, à construire la domination sur la population africaine. Mais ce système ne se met pas en place sans résistance, et les femmes continuent de brasser illégalement de la bière qu'elles commercialisent dans les *shebeens*³³ (tavernes) des townships. Les révoltes contre les *beerhalls* sont fréquentes, comme celle de 1929, avec un boycott qui perdura dix-huit mois, accompagné d'affrontements violents avec la police. Il en sera de même en juin 1959 quand des femmes envahiront le *beerhall* de Victoria Street, dans une partie du centre-ville réservée aux Africains et aux Indiens, et qu'elles seront délogées par la police (La Hausse, 1988).

Fig. 12 : des femmes africaines envahissent le beerhall de Victoria Str. en 1959





Source : Durban Local History Museum, collection 572.41, n° 94/1848/8).

Fig. 13 : ces femmes sont délogées par la police et embarquées au poste



Source : Durban Local History Museum, collection 572.41, no 94/1848/9).

46 La prohibition sélective semble alors être un bon instrument de contrôle par le pouvoir. En 1928, le *Liquor Act* interdit la vente et la consommation d'alcool « européen » (bière de malt, vin et spiritueux) aux « non européens », qui sont réservées dorénavant aux blancs. Cette loi accroît aussi les pouvoirs de contrôle de la police dans les townships et conduit au développement d'une production illégale d'alcool³⁴. En 1962, le *Liquor Amendment Act* met fin à cette interdiction et autorise la vente de tout type d'alcool à n'importe quelle clientèle, mais seulement dans des



commerces licenciés par l'État (et soumis à des taxes) ; et ceci pour le plus grand profit de la puissante *South African Breweries*. L'ensemble de ces instruments législatifs va transformer les pratiques de consommation. Dorénavant la bière de malt va dominer le marché. Il existe d'ailleurs encore aujourd'hui une hiérarchie raciale, mais aussi sociale, entre la bière faite avec du malt, dite « bière claire » et celle produite à partir du sorgho.

47 L'alcool restera un objet politique, et les émeutes anti-apartheid prendront souvent comme cible les commerces d'alcool comme lors de celles de Soweto en 1976 durant lesquelles 250 commerces et *beerhalls* seront détruits, et plus de mille tavernes dans l'obligation de fermer. Ainsi sans surprise, l'alcool est souvent analysé en termes d'oppression coloniale et de résistance africaine.

48 Les relations que les Sud-Africains ont aujourd'hui avec cette boisson montrent qu'elles sont encore tributaires d'une histoire faite de tentatives de contrôle par le pouvoir politique et de révoltes populaires, et empreintes de discours moralisateurs. La prohibition participe de cette histoire, ainsi que les pillages des commerces d'alcool en juillet 2021. Il est vrai aussi que l'alcoolisme est aujourd'hui la troisième cause de décès dans le pays, qui figure parmi les plus gros buveurs du monde selon l'OMS ³⁵(2018,p. 181). L'alcoolisme fœtal constitue aussi un problème majeur de santé publique.

Conclusion : « je suis toujours là ! »

Fig. 14 : Toujours là



La nouvelle enseigne de *Marriott Gardens* depuis le début de 2023 avec la publicité pour la bière artisanale locale

Photo : S. C.

49 Comme la plupart des commerces dans un monde soumis au confinement, celui d'Herve a souffert. Outre les périodes de fermeture totale ou partielle de son commerce, l'absence de touristes ou de visiteurs, les restrictions des importations et la désorganisation de la filière, il a dû faire face à la prohibition décrétée par le gouvernement, puis aux émeutes de juillet 2021. Ainsi le statut historique particulier de



sa marchandise en Afrique du Sud, l'alcool, a, d'une part, eu pour effet de l'obliger à faire face à des contraintes et stratégies particulières, mais, d'autre part et conjointement, en a fait un révélateur d'enjeux sociaux, raciaux et politiques plus larges. C'est précisément ce que ce portrait de commerçants entend mettre en évidence.

50 Pour survivre à ces crises successives, prohibition et pillages, Herve a fait preuve de résilience à sa manière, avec comme stratégie de se rendre invisible en supprimant tout signe commercial de sa présence et du contenu de son commerce. Si son magasin constitue un îlot dans un quartier où les commerçants s'adressent aujourd'hui plutôt à une clientèle musulmane, ses voisins n'ont pas hésité à le protéger pendant les émeutes, même s'il a dû, de son côté, prendre un certain nombre de précautions. Il est vrai que sa boutique participe au statut social de ce quartier en transformation, par sa clientèle extérieure, plutôt blanche, aisée et en partie étrangère. Ici encore, le commerce participe d'une logique d'ensemble au niveau d'un quartier, de son image et de sa fréquentation.

51 La pandémie et ses conséquences ont accentué sa position de niche, et d'une certaine manière de distinction sociale, mais paradoxalement, elle l'a intégré dans le quartier, parmi les autres commerçants – pour la plupart musulmans. Elle a créé un effet d'aubaine durant une certaine période, mais qui ne pouvait suffire à assurer la pérennité de son activité commerciale : il était urgent qu'il redevienne visible, qu'il retrouve le statut de commerce ayant « pignon sur rue ».

52 Au printemps 2022, Herve hésitait à redonner une trop grande visibilité à son activité dans un quartier où la clientèle locale s'intéresse peu à lui, et où quelques passants s'arrêtent pour acheter une bière ou un soda frais. Il disait préférer se consacrer à des clients qui apprécient son assortiment de vins. Ceux-ci habitent parfois loin, mais n'hésitent pas à se déplacer pour bénéficier de ses conseils. Pour autant, cela n'a pas été sans conséquence et sa stratégie de relative invisibilité a eu un prix : plusieurs de ses clients ont cru qu'il avait fermé boutique ou même qu'il était décédé. Sa mise en invisibilité spatiale est une stratégie de discrétion en tant que commerçant. Il a donc décidé de progressivement « revisibiliser » son commerce en adoptant une stratégie marchande particulière qui consiste à mettre en avant une marque de bière artisanale locale, considérant que cela devrait lui amener une nouvelle clientèle africaine ».

53 Si l'alcool a représenté une boisson hautement politique en Afrique du Sud, depuis la colonisation, puis l'apartheid, qui l'ont inscrit dans des rapports raciaux, sociaux et genrés, il demeure un enjeu politique majeur de contrôle et de rébellion. Il est l'enjeu de rapports de pouvoir entre, d'une part, un contrôle de la part des autorités et, d'autre part, des résistances populaires. L'épidémie a permis aussi de renouer avec des discours moraux sur l'alcool et le prohiber sous couvert de santé publique, du ralentissement de la diffusion du virus et de réduction des violences. Il ne s'agit bien sûr pas de nier la réalité de l'alcoolisme en Afrique du Sud et ses conséquences, mais de souligner que ce fléau touche d'autres pays qui n'ont pas pris de mesures aussi radicales. La condamnation de la consommation d'alcool et de l'alcoolisme ne s'apparente-t-elle pas à une stratégie d'évitement, par substitution, d'une réflexion politique profonde sur la « pathologie » que constitue la domination sociale et raciale dont l'Afrique du Sud s'extrait lentement ? Cette étude de cas révèle aussi un niveau sans doute méconnu de la réalité sociale, faite de solidarités diverses et mouvantes, au-delà des continuités historiques et de la séparation des communautés.

Bibliographie



Ager, M. (1996), « Les savoirs urbains de l'anthropologie », *Enquête, La ville des sciences sociales*, Marseille, Éditions Parenthèses.

Chevalier, S. (2014), « Pile et face : consommation et endettement. L'émergence d'une nouvelle classe moyenne en Afrique du Sud (Durban) », in V. Guillard, V. (dir.), *Boulimie d'objets : l'être et l'avoir dans nos sociétés*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, p. 137-151.

Chevalier, S. (2015), « Food, malls and the politics of consumption: South Africa's new middle class », *Development of Southern Africa*, 32,1,p. 118-129.

Chevalier, S. (2017), « Participer à la Nouvelle Afrique du Sud ? La dimension politique des shopping malls », *Ateliers d'anthropologie*, 44, <<https://doi.org/10.4000/ateliers.10377>> (consulté le 28 avril 2023)

Chevalier, S. (2018), « An emergent mix of traditional, national and global cuisines: Lower-middle class consumption in post-apartheid », in N. Diasio et M.-P. Julien (dir.), *Anthropology of Family Food Practices. Constraints, Adjustments, Innovations.*, Bruxelles, Peter Lang, p. 29-53.

Chevalier, S. (2019), « The Politics and Moral Economy of Middle-Class Consumption in South Africa », in D. Posel et I. Van Wilk (éd.), *Conspicuous Consumption in Africa*, Johannesburg, Witwatersrand University Press, p. 200-213.

Crush, J. et Ambler, C. (1992), *Liquor and Labor in Southern Africa*, Athens, Ohio University Press.

Durrheim, K., Mtose, X. et Brown, L. (2011), *Race trouble: Race, identity and inequality in post-apartheid South Africa*, Durban, University of KwaZulu-Natal Press.

Du Toit, A. (1994), « Farm workers and the "agrarian question" », *Review of African Political Economy*, 21, 6, p. 375-388.

Du Toit, A. (1995), *Paternalism and modernity on South African wine and fruit farms*, thèse de doctorat, Essex, University of Essex.

Du Toit, A., Kruger, S. et Ponte, S. (2008), « Deracializing Exploitation? "Black Economic Empowerment" in the South African Wine Industry », *Journal of Agrarian Change*, 8,1, p. 6-32.

Feinstein, C. (2005), *An Economic History of South Africa: Conquest, Discrimination and Development*, Cambridge, Cambridge University Press.

Gervais-Lambony, P. (1996), « Les villes d'Afrique du Sud : gestion de l'héritage et recomposition de l'espace », *Hérodote*, 82-83, p. 42-60.

Hart, K. et Padayachee, V. (2013), « A history of South African capitalism in national and global perspective », <*Transformation Critical Perspectives on Southern Africa*>, 81, 1, p. 55-85.

Hart, K. (2021), « Society is revealed by its crises », *Anthropology Today*, 37, 5, p. 1-3.

Heller, P. et Schensul, D. (2011), « Legacies, Change and Transformation in the Post-Apartheid City: Towards an Urban Sociological Cartography », *International Journal of Urban and Regional Research*, 35, 1, p. 78-109.

La Hausse, P. (1984), *The struggle for the city: alcohol, the ematsheni and popular culture in Durban, 1902-1936*, thèse de doctorat en sciences sociales, Cape Town, University of Cape Town.

La Hausse, P. (1988), *Brewers, Beerhalls, and Boycotts: A History of Liquor in South Africa*, Johannesburg, Raven.

Lallement, E. (2015), « Ethnologists and the city. A history of an object and of disciplines », in S. Chevalier (dir.), *Anthropology at the Crossroads: The View from France*, Londres, Sean Kingston Publishing, p. 105-122.

London, L (1999), « The "dop" system, alcohol abuse and social control amongst farm workers in South Africa: a public health challenge », *Social Science & Medicine*, 48, 10, p. 1407-1414.

Mager, A. (2010), *Beer, Sociability, and Masculinity in South Africa*, Bloomington, Indiana University Press.

May, P. A., Marais, A-S., De Vries, M., Hasken, J. M. et Stegall, J. (2019), « The Dop System of Alcohol Distribution is Dead, but It's Legacy Lives On... », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 16, 19, p. 3701.

Maylam, P. et Edwards, I. (dir.) (1996), *The People's City: African Life in Twentieth-Century Durban*, Pietermaritzburg, University of Natal Press.

Mbeki, T. (2009), *Architects of Poverty*, Johannesburg, Picador Africa.



Meredith, M. (2008), *Diamonds, gold and war. The Making of South Africa*, Johannesburg/Cape Town, Jonathan Bell Publishers.

OMS (Organisation mondiale de la Santé) (2018), *Global status report on alcohol and health*,

472 p.

Padayachee, V. et Freund, B. (dir.), (2002), *(D)Urban Vortex: South African City in Transition*, Durban, University of Natal Press.

Posel, D. (2010), « Races to consume: revisiting South Africa's history of race, consumption and the struggle for freedom », *Ethnic and Racial Studies*, 33, 2, p. 157-175.

South Africa's youth continues to bear the burden of unemployment, Statistics South Africa, Republic of South Africa, June 1, 2022.

Schwabe, C. (2004), *Fact Sheet n°1. Poverty in South Africa*, Pretoria, HSRC, <<http://www.sarpn.org.za/documents/do000990/>>.

Swanson, M. W. (1976), « “The Durban system”: roots of urban apartheid in colonial Natal », *African Studies*, 35, 3-4, p. 159-176.

Vidal, D. (2016), « Se fondre dans la ville sans rester anonyme. Les cadres politiques des expériences des migrants du Mozambique à Johannesburg », *L'Homme*, 219-220, p. 233-262.

Williams, G. (2016), « Slaves, Workers, and Wine: The “Dop System” in the History of the Cape Wine Industry, 1658-1894 », *Journal of Southern African Studies*, 42, 5, p. 893-909.

Notes

1 Je ne parlerai pas ici de la prohibition concomitante du tabac, interprétée soit comme une autre croisade morale, soit comme favorisant le trafic illégal au profit de certains membres du gouvernement. Celle-ci va faire l'objet de nombreux recours devant les tribunaux par les associations professionnelles.

2 Pour cette région du monde, je pourrais aussi bien sûr citer les travaux d'anthropologie urbaine de l'École de Manchester.

3 Le prénom officiel d'Herve est Hervey, une anglicisation de Hervé par des parents d'ascendance britannique. Mais ses parents n'ont pas pour autant adopté la forme française d'Hervé, mais Herve. Je suis la seule à l'appeler Hervé dans une « relation à plaisanterie ».

4 Les chiffres officiels montrent que le taux de chômage pour la classe d'âge des 15-24 ans est de 63,9 %, de 42,1 % pour les personnes de 25-34 ans, pour un taux de chômage général national de 34,5 %. (*South Africa's youth continues to bear the burden of unemployment*, Statistics South Africa, Republic of South Africa, 1^{er} Juin 2022).

5 L'engagisme – « indenture » en anglais – est un système de contrat qui se met en place pour pallier la fin de l'esclavage. Un engagé est un travailleur sous contrat lui imposant d'effectuer des travaux (*in casu*, dans les plantations, mais aussi dans les chemins de fer) pour une durée déterminée (3 à 5 ans). À la fin de ce contrat, les travailleurs et leur famille peuvent rester dans les colonies ou être ramenés en Inde. Dans la réalité, l'engagisme s'apparente à du travail forcé.

6 Les Zoulous forment le groupe ethno-linguistique le plus important démographiquement en Afrique du Sud, et ils sont majoritaires dans la province du KwaZulu-Natal. Durban se compose aujourd'hui, en reprenant les catégories raciales utilisées dans les recensements, d'environ 74 % de noirs/Africains ; 16,5 % d'Indiens (3 % de la population totale du pays) ; 7 % de blancs et 2,5 % de métis (coloured). Les langues communément parlées sont l'anglais et l'isizulu.

7 Les premiers *shopping malls* à Durban datent des années 1970, tous localisés dans des quartiers blancs.

8 *Woolworths*, fondée en 1931, est une chaîne de supermarchés sud-africains destinée à la classe moyenne supérieure, qui entretient des liens étroits avec la chaîne anglaise *Marks&Spencer* qu'elle prend comme modèle – mais pas du tout avec son homonyme américain.

9 *Cowey* est l'ancien nom de la rue qui se nomme aujourd'hui *Problem Mkhize*. Depuis 1994, la municipalité, comme ailleurs en Afrique du Sud, a changé de nombreux noms de rues en les remplaçant par ceux de héros de la lutte anti-apartheid. Les habitants utilisent indistinctement les deux noms pour désigner les rues.

10 Nous avons fait un entretien avec son propriétaire d'alors en juillet 2011. Il proposait une cuisine française à une clientèle jeune, multi-raciale et « branchée », dans une cour ombragée. Déjà à l'époque, il exprimait des réserves sur la viabilité de son commerce en lien avec le nombre de clients potentiel dans le quartier (et la ville).

11 *Marriott* est l'ancien nom de la rue.

12 Il existe des liens historiques avec l'Indonésie et la ville du Cap, du fait de leur colonisation



par la Compagnie hollandaise des Indes orientales. Ceux-ci sont réactivés régulièrement par le gouvernement pour stimuler les investissements.

13 Durban a un climat subtropical et il y fait très chaud et humide en été.

14 Ceux-ci peuvent aussi se balader dans le magasin et interagir avec les clients ; Herve pense qu'ils ont, eux aussi, souffert du confinement, car ce sont des animaux très sociables.

15 En particulier le lien entre sol et cépage, catégorie centrale de distinction des vins extra-européens.

16 Sur les moteurs de recherche, sa boutique apparaît en premier sous « wine shop Durban ».

17 Elles appartiennent à la puissante *South African Breweries* qui domine le marché.

18 Comme en Europe, l'Afrique du Sud connaît un engouement pour les bières artisanales, plus de 200 micro-brasseries y sont répertoriées, et certains bars et restaurants de Durban en ont fait leur spécialité.

19 Durant l'été 2021, la partie *duty free* consacrée à l'alcool de l'aéroport international O. R. Tambo de Johannesburg était encore fermée au public, même s'il semblait évident que la clientèle internationale achetait ce type de produit pour le consommer dans le pays d'arrivée.

20 Propos rapporté dans *Le Monde* du 16 avril 2020, *En Afrique du Sud, le confinement sans alcool ou « la raclée »*, Mathilde Boussion. Cette déclaration est sérieusement remise en question par les mouvements féministes qui montrent que le confinement a entraîné une augmentation importante des violences domestiques contre les femmes et les enfants, comme dans de nombreux pays d'ailleurs.

21 Le président de la The National Liquor Traders, Lucky Ntimane, a été jusqu'à dire que 200 000 emplois pourraient être perdus dans le secteur.

22 Le pays est resté en « état d'urgence » d'octobre 2021 à avril 2022.

23 Ainsi que dans certains ex-townships de Johannesburg, mais pas dans le reste du pays.

24 Chiffres avancés par des associations comme The South African Liquor Brandowners Association et The National Liquor Traders. L'entrepôt d'Heineken à Pinetown va être pillé durant trois jours.

25 Ces émeutes ont été déclenchées par un courant de l'ANC (African National Congress) qui conteste la mise en cause de l'ex-président Jacob Zuma pour corruption, et en particulier son emprisonnement le samedi 10 juillet 2021. Il s'agit de déstabiliser le pays et de mettre à genou son économie. Si les pillages et destructions vont être orchestrés au départ par ce mouvement politique, il va rapidement être dépassé par la colère populaire, alimentée par la prolongation sans préavis du confinement, et qui va conduire à un pillage systématique de commerces et d'entreprises. Au blocage des routes et du port, s'ajoutent la destruction de stations de radio, d'antennes de communication, de dispensaires et de cliniques. Durant cette période, on assiste aussi à l'émergence de groupes armés de citoyens qui tentent de protéger les commerces de leurs quartiers (comme dans mon immeuble). Bilan de ces émeutes : 350 personnes ont perdu la vie, 100 000, leur emploi et cela a coûté 50 milliards de rands à l'économie nationale. Si l'analyse détaillée de ces événements dépasse le cadre de cet article, on pourrait qualifier ces derniers d'expression d'une rupture du contrat social d'une grande partie de la population autour de la promesse d'une consommation pour tous (Chevalier, 2014 ; Posel, 2010).

26 Sur l'invisibilité pour se protéger contre des attaques xénophobes, on peut citer l'excellent article sur les stratégies des Mozambicains à Johannesburg (Vidal, 2016).

27 Albert John Luthuli (1898-1967) est un homme politique, président de l'ANC entre 1952 et 1967, et Prix Nobel de la Paix en 1960.

28 Solomon Plaatje (1876-1932) est écrivain et membre fondateur du South African Native National Congress, ancêtre de l'ANC.

29 Terme en afrikaans qui peut se traduire en français par « bouchon ». Gavin Williams : "The 'dop [tot] system' refers to the practice of giving wine to male farm workers at regular intervals during the working day, which was general throughout the Cape winelands by 1890" (2016, p. 893).

30 Pendant plusieurs siècles, l'économie du Cap Oriental reposait en grande partie sur les vignobles dans lesquels travaillaient de très nombreux esclaves jusqu'à leur émancipation en 1838.

31 Pour une discussion sur l'histoire de la viticulture et de ses transformations, ces dernières années, en particulier sur les tentatives de la « dé-racialiser », voir Du Toit, A., Kruger, S. et Ponte, S. (2008).



32 Cette bière est consommée depuis des siècles dans la région – et dans une grande partie de l'Afrique. Elle est brassée par les femmes.

33 Ce terme viendrait de « sabin », un mot irlandais popularisé par des membres irlandais de la police coloniale, qui signifie « bad ale » et par extension taverne. Certains historiens montrent qu'une sociabilité collective va émerger dans ces shebeens, qui vont aussi devenir des lieux de construction d'une culture urbaine (musicale en particulier).

34 En particulier à Durban, non seulement de la bière de sorgho, mais aussi de l'alcool fait à partir de la mélasse de canne à sucre (*shimiyana*).

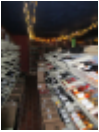
35 En 2016, les Sud-Africains de plus de 15 ans buvaient en moyenne plus de 9 litres d'alcool par personne et par année.

Table des illustrations



	Titre	Fig. 1 : le centre-ville de Durban
	Crédits	Source : Google maps.
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-1.jpg
	Fichier	image/jpeg, 781k
	Titre	Fig. 2 : le quartier avec l'emplacement de la boutique d'Herve
	Crédits	Source : Google maps.
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-2.jpg
	Fichier	image/jpeg, 332k
	Titre	Fig. 3 : la boutique d'Herve (<i>Marriott Gardens</i>)
	Légende	On voit la vitrine et l'entrée en contre-bas
	Crédits	Photo : S. Chevalier.
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-3.jpg
	Fichier	image/jpeg, 751k
	Titre	Fig. 4 : l'environnement de la boutique
	Légende	Le carrefour entre les rues Gladys Mazibuko et Problem Mkhize en face de chez Herve avec un local commercial à louer.
	Crédits	Photo : S.C.
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-4.jpg
	Fichier	image/jpeg, 751k
	Titre	Fig. 5 : la rue Gladys Mazibuko
	Légende	Avec un exemple de l'architecture à vérandas, typique de la ville, et les immeubles plus modernes du centre-ville en arrière-plan.
	Crédits	Photo : S.C.
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-5.jpg
	Fichier	image/jpeg, 748k
	Titre	Figure 6 : les commerces en dessous de chez Herve
	Crédits	Photo : S.C.
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-6.jpg
	Fichier	image/jpeg, 693k
	Titre	Fig. 7 : sur Problem Mkhize, Cowey Park
	Légende	Avec ses restaurants et des commerces avec produits à emporter, la plupart halal comme <i>The Oriental</i> .
	Crédits	Photo : S.C.
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-7.jpg
	Fichier	image/jpeg, 919k
	Titre	Fig. 8 : le sas d'entrée de la boutique avec Thuma et Thuka
	Crédits	Photo : S.C.
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-8.jpg
	Fichier	image/jpeg, 810k
	Titre	Fig. 9 : l'intérieur de la boutique avec son assortiment de vins (1)
	Crédits	Photo : S.C.



	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-9.jpg
	Fichier	image/jpeg, 763k
	Titre	Fig. 10 : l'intérieur de la boutique avec son assortiment de vins (2)
	Crédits	Photo : S.C.
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-10.jpg
	Fichier	image/jpeg, 1,2M
	Titre	Fig. 11 : un magasin d'alcool de la chaîne Spar (« Spar Tops Liquor ») dans un centre commercial de Pinetown, un quartier de l'ouest de la ville
	Crédits	Source : <i>Daily Maverick</i> , 12 juillet 2021 ; Gallo Images/Daren Stewart.
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-11.jpg
	Fichier	image/jpeg, 638k
	Titre	Fig. 12 : des femmes africaines envahissent le beerhall de Victoria Str. en 1959
	Crédits	Source : Durban Local History Museum, collection 572.41, n° 94/1848/8).
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-12.jpg
	Fichier	image/jpeg, 469k
	Titre	Fig. 13 : ces femmes sont délogées par la police et embarquées au poste
	Crédits	Source : Durban Local History Museum, collection 572.41, n° 94/1848/9).
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-13.jpg
	Fichier	image/jpeg, 487k
	Titre	Fig. 14 : Toujours là
	Légende	La nouvelle enseigne de <i>Marriott Gardens</i> depuis le début de 2023 avec la publicité pour la bière artisanale locale
	Crédits	Photo : S. C.
	URL	http://journals.openedition.org/metropoles/docannexe/image/10196/img-14.jpg
	Fichier	image/jpeg, 768k

Pour citer cet article

Référence électronique

Sophie Chevalier, « Enjeux politiques de l'alcool en Afrique du Sud : prohibition et réorganisation commerciale en temps de Covid-19 », *Métropoles* [En ligne], 33 | 2023, mis en ligne le 01 novembre 2023, consulté le 10 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/10196>

Auteur

Sophie Chevalier

Université de Picardie Jules Verne – Habiter le monde (UR 4287)



Articles du même auteur

« Faire ses courses » en voisin [Texte intégral]

Pratiques d'approvisionnement et sociabilité dans l'espace de trois quartiers de centre ville
(Paris, Lyon et Besançon)

Paru dans *Métropoles*, 1 | 2007

Droits d'auteur



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

